



Comment gérer deux biens en famille (sci ?)

Par **floderice**, le **10/10/2011 à 16:15**

Bonjour,
Ma soeur et moi avons deux biens immobiliers. 1/ une maison de famille 2/ un bail commercial qui nous permet notamment d'entretenir la maison.
Nous souhaitons créer une ou plusieurs SCI afin d'en améliorer la gestion et d'optimiser la fiscalité pour nos deux familles.
1ere question : comment s'assurer que la mairie ne puisse préempter la vente lors du passage en SCI
2eme question : faut-il faire a-une seule SCI, b-deux SCI, c- deux SCI + une SCI holding et quels sont les avantages et inconvénients des 3 solutions ?
merci pour votre éclairage,
cordialement,

Par **edith1034**, le **10/10/2011 à 16:53**

1/ il suffit de faire un apport et non pas une vente à la SCI
ensuite une SCI semble suffisante sauf si vous voulez vendre un bien
pour cette question il faut une parfaite connaissance de votre cas particulier
pour tout savoir sur la sci
<http://www.fbls.net/SCIINFO.htm>